

Marc Boegner, un colonialisme

Jean-François Zorn

Historien et missiologue de l'Institut protestant de théologie.

Ce mois de décembre 2020 marque les 50 ans de la mort de Marc Boegner (18 décembre 1970). Homme de conviction, ce responsable protestant était aussi un citoyen de son temps. D'abord favorable à la colonisation dans une perspective idéalisée d'apports culturels multiples, et notamment religieux, il aura le courage de se confronter à ses sombres versants pour prendre le parti d'une transition responsable vers l'autonomie des Églises et l'indépendance des États.

On sait peu aujourd'hui que Marc Boegner n'a pas été que pasteur, docteur de l'Église et président de nombreuses institutions protestantes. Sa licence de droit acquise en 1901, alors qu'il n'a pas commencé ses études de théologie, lui vaut d'être nommé en 1923 professeur à l'Institut de droit international de La Haye. Il y dispense un cours intitulé « Les missions protestantes et le droit international ».

Une « action réparatrice »

C'est là qu'il développe sa conception de la colonisation en présentant le traité qui, en 1885, concluait la conférence de Berlin instituant un double droit, à la colonisation et à la mission. « Les puissances signataires ont l'obligation



d'assurer, dans les territoires occupés par elles sur les côtes du continent africain, l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis et, le cas échéant, la liberté du commerce et du transit dans les conditions où elle serait stipulée » (art. 35). Concernant « Les missionnaires chrétiens, les savants, les explorateurs, leurs escortes, avoirs et collections, [ils sont] l'objet d'une protection spéciale. La liberté de conscience et la tolérance religieuse sont expressément garanties aux indigènes comme

aux nationaux et aux étrangers » (art. 6). Non seulement Boegner ne trouve rien à redire à ces dispositions, mais il estime qu'elles ont permis de rappeler à l'ordre certaines nations qui ne respectaient pas la liberté religieuse dans les territoires nouvellement conquis¹. Au terme de la Première Guerre mondiale, Boegner montre que les traités de Versailles et de Saint-Germain de 1919 vont dans le même sens, en réglant le problème des sociétés allemandes de mission expulsées et dont l'œuvre a été dévo-

Marc et Mary Boegner dans une posy (prononcer « pousse ») malgache

lue à celles des pays alliés (France et Royaume-Uni). Il écrit : « Il semble donc que nous soyons devant un régime de liberté complète, qui promet aux missions le droit, garanti par la grande majorité des puissances, d'exercer leur apostolat sous la protection des traités internationaux. » Dans l'une de ses conférences de Carême de 1932, intitulée « L'Église et la colonisation », Boegner estime que « la mission chrétienne apparaît comme une action réparatrice [souligné par l'auteur]. Ce que des Blancs détruisent par

Un positionnement ambivalent au tournant des

Patrick Cabanel

Historien, directeur d'études à l'École pratique des hautes études en histoire et sociologie des protestantismes.

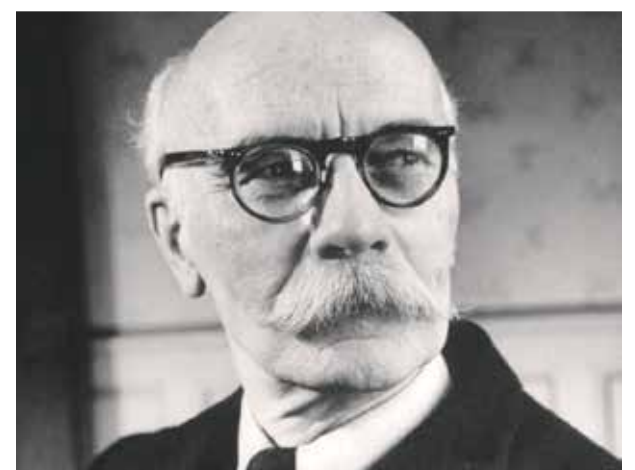
Après une période d'allégeance au régime de Vichy, Marc Boegner choisira d'intervenir dans le cours des événements en empruntant la voie du plaidoyer, des recours légaux, du dialogue avec les autorités. Avec celui de Dietrich Bonhoeffer, pour qui la guerre impose une forme de pragmatisme, son exemple illustre toute la difficulté, pour le chrétien, de trouver un positionnement face à la violence.

Il n'est pas simple de présenter l'attitude de Marc Boegner au cours des années 1940 : comme pour tous les Français, elle a varié au cours de la guerre ; et comme ceux de la zone occupée (il s'est installé à Nîmes jusqu'en avril 1943, avant de regagner Paris), il a plus longtemps adhéré au sentiment de légitimité du régime de Vichy. Fils de préfet, neveu de pasteurs en vue, président de tout ce qui est à présider dans le protestantisme français (Fédération protestante de France [FPF], Église réformée de France [ERF], Société des missions),

Boegner est le type du grand notable, de ceux que le régime apprécie et recherche, notamment au sein des Églises, pour bâtir une société fondée sur l'autorité et les hiérarchies. Le Conseil national, destiné à remplacer les anciennes assemblées parlementaires, et formé d'hommes nommés par le régime, lui ouvre ses portes, et il siège, en prenant beaucoup d'intérêt à cette fonction. Pendant des mois, en 1941, il a parcouru la zone non occupée pour prononcer, parfois devant les préfets, une conférence sur « les protestants français et la rénovation nationale » : il y épouse largement les principaux motifs de la Révolution nationale, à commencer par la repentance après la défaite, la dénonciation de l'égoïsme des couples (comprendre : le contrôle des naissances), le moralisme.

Un travail d'influence

Il a ses entrées auprès du Maréchal, de l'amiral Darlan, de Pierre Laval, ou encore des protestants qui gravitent autour de Vichy, dont le publiciste René Gillouin. Il accomplit certaines démarches en compagnie du cardinal Gerlier, le primat des Gaules ; et quoique très inégale (il ne représente pas même 2 % des Français), cette forme d'« union sacrée » est passablement flatteuse à la fois pour l'homme et pour le protestantisme. Il a évoqué en 1945 une « politique de présence » : on pourrait dire qu'il a préféré, au nom des charges qui étaient les siennes,



Portrait de Marc Boegner

l'éthique de responsabilité à celle de conviction. Cette dernière aurait conduit à une attitude « confessante », de dénonciation publique de la politique choisie par le régime, en matière de collaboration, de lutte contre les communistes ou les gaullistes, ou d'antisémitisme. Boegner a préféré les rencontres avec les dirigeants, les échanges souvent très francs (d'après ses car-

contrarié

leurs méthodes brutales, par leur cupidité, par leur alcool, par leur débauche, d'autres Blancs cherchent à le réparer par leur amour, par leur désintéressement, par leurs sociétés de tempérance, par le rayonnement de pureté qui émane de leur vie ou de la vie de leur foyer. Au nom de

La preuve de l'action positive de la colonisation n'arrivera jamais. Marc Boegner en fait l'amère expérience en 1947

Jésus-Christ, les missionnaires qu'envoie l'Église sont d'infatigables réparateurs de brèches faites dans l'âme indigène et dans la vie des sociétés indigènes par le contact brutal avec la civilisation matérielle, amoral ou immorale, des peuples qui les colonisent¹.

L'insurrection malgache

Ces déclarations témoignent d'un incontestable optimisme vis-à-vis de l'œuvre coloniale contemporaine, dès lors qu'elle se montre capable de dépasser les erreurs du passé et d'être aussi « *avantageuse aux populations indigènes qu'à ceux qui les colonisent* ». Mais la preuve de cette action positive de la colonisation n'arrivera jamais. Marc Boegner en fait l'amère expérience lors de son voyage à Madagascar de juillet à septembre 1947, alors que l'insurrection qui a éclaté dans le pays vient d'être matée par le gouvernement français. Cette insurrection est exemplaire d'un mouvement autochtone inspiré d'idées politiques indépendantistes et

religieuses autonomistes, puisées dans le protestantisme présent à Madagascar depuis cent trente ans et dans la religion traditionnelle à la base du nationalisme malgache. Cette insurrection provoque la mort de près de 30 000 Malgaches, 2 250 militaires et 200 civils européens. Le premier bilan côté Églises fait état de 325 chapelles détruites. Les leaders du Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM), dont certains sont membres de l'Assemblée nationale française, sont accusés.

Accompagné de son épouse et du pasteur André Roux, responsable de la formation des missionnaires, Marc Boegner, au double titre de la Mission de Paris et de la Fédération protestante de France, conduit la délégation. Il donnera deux interviews à son retour en France, à *Réforme* le 27 septembre 1947 et au *Figaro* le 22 octobre. Il y évoque les causes de la révolte. Le « complot malgache » visait rien de moins que d'assassiner tous les Européens, administrateurs, colons, missionnaires, sans parler des Malgaches de nationalité française. Même si l'entreprise a en grande partie échoué, la confiance entre étrangers et Malgaches est brisée et il faudra beaucoup de temps pour rétablir un climat favorable. Boegner fait part de son trouble : « *J'avoue avoir éprouvé une étrange stupeur en rencontrant des Blancs qui m'ont paru revenir d'un autre monde* » (*Figaro*), ces derniers « *donnant souvent l'impression d'ignorer qu'un monde nouveau est né dans les souffrances et les détresses de la dernière guerre* » (*Réforme*) et qu'il accorde davantage d'importance aux

droits de chaque homme. Boegner se livre alors à un impitoyable réquisitoire contre « *les erreurs funestes de l'Administration* » pendant et juste après la Deuxième Guerre mondiale : le maintien du travail forcé malgré la charte de San Francisco et le préambule de la Constitution française. Boegner estime qu'« *un sens inné de la justice a été froissé chez les Malgaches. L'Office du riz a exaspéré le mécontentement de la masse. Le retour de France ou d'Afrique du Nord des tirailleurs malgaches démobilisés, aigris par l'existence ballotée, a été un autre facteur de troubles. Nombreux étaient ceux qui avaient vu de près le maquis et rapportaient des armes.* » C'est tout cela qui a nourri « *les espérances les plus folles* », selon lui, des candidats du MDRM aux élections législatives successives, encouragés par « *le grand souffle d'indépendance venu d'Indonésie et du monde arabe* ».

Autonomie sans rupture

Interrogé par *Réforme* sur une prétendue responsabilité des missions protestantes dans la rébellion, il ne nie pas que des catéchistes et des pasteurs relevant de plusieurs missions protestantes aient appartenu au MDRM et participé à des réunions secrètes. S'ils sont coupables, la justice les punira. Ils seront condamnés à mort ou aux travaux forcés en 1948, mais graciés en 1949 et amnistiés en 1956. Quant au problème de la constitution d'une Église protestante unie malgache, Boegner affirme que tel est bien le but à atteindre. Mais « *les Malgaches demandent davantage*, écrit-il, *ils veulent une Église protestante malgache, dont*

les missionnaires ne soient plus, pour un temps plus ou moins long, que les conseillers ecclésiastiques et scolaires ». Il note encore que « *chez certains d'entre eux, une tendance à voir dans le christianisme l'accomplissement d'un sentiment religieux ancestral est aisément discernable. Et si l'on veut qu'il y ait un jour, comme il se doit, une véritable Église de Jésus-Christ à Madagascar, il convient d'aider les chrétiens malgaches d'aujourd'hui à éviter le risque redoutable d'une Église qui soit un moyen pour le peuple d'atteindre à ses fins nationales* ».

Il considère alors que le nationalisme malgache pourrait avoir des effets aussi néfastes sur la nature de cette unité que le nationalisme des chrétiens allemands sur l'Église évangélique allemande, mouvement qu'il a combattu pendant la Deuxième Guerre mondiale. Cette analogie entre les deux types de nationalisme, confortée par le fait que s'y mêlent des deux côtés des formes de paganisme et de racisme, est sans doute discutable d'un point de vue historique. Elle n'en demeure pas moins un point de vue alors partagé parmi les missionnaires de cette époque, qui souhaitent que les Églises auxquelles la mission a donné naissance s'acheminent vers une autonomie sans rupture avec le siège parisien. Telle sera la tâche essentielle que « le président Boegner » va accomplir jusqu'en 1968 à la Mission de Paris. ■

1. « Missions et gouvernements. De l'acte de Berlin au traité de Versailles », *Le Monde non chrétien*, n° 1, 1930.
2. Paris, Je Sers, 1932.

années 1940

nets), les lettres d'avertissement rédigées au nom de la FPF ou de l'ERF, mais non destinées à être rendues publiques (certaines ont circulé, contre son gré, et ont pesé auprès de l'opinion).

Ce travail d'influence et de pression avait sa légitimité, et aurait pu produire des résultats ; sans doute a-t-il contribué à protéger les mouvements de jeunesse chrétiens (en général) et une minorité protestante suspecte d'anglophilie et de gaulisme aux yeux de bien des pétainistes (mais non du Maréchal, qui répète à Boegner combien il apprécie le protestantisme...).

L'accord suisse de non-refoulement

Mais sur d'autres points, et d'abord l'antisémitisme, le pasteur n'a obtenu aucun résultat ; peut-être a-t-il même perdu du temps, alors que ses collègues Bertrand, à Paris, et Trocmé, au Chambon, l'avaient pressé de parler publiquement. Lorsqu'un homme d'Église dénonce les déportations, le 20 août 1942, son texte puissant n'est pas dû à Boegner, mais à l'archevêque de Toulouse, Mgr Saliège. Dûment informé par Madeleine Barot, au nom de la Cimade, et Henri Manen, aumônier aux Milles, de ce qui se passe dans les camps de la zone non occupée, Boegner rompt enfin le silence, à l'occasion de l'assemblée du musée du Désert, le 6 septembre 1942. Bien des pasteurs et des familles l'avaient précédé dans l'aide aux Juifs et la mise en place de terres de refuge, à l'image des Cévennes. Boegner

prend alors une initiative typique de son style, et celle-ci est très efficace ; il se rend à Berne pour négocier avec les autorités suisses un accord sur le non-refoulement par celles-ci de Juifs en grand danger, dont la FPF leur donnerait le nom et leur garantirait la parfaite honorabilité. La (puis les) liste(s) de « non-refoulables » ont permis de sauver quelques centaines de juifs, les passages en Suisse étant principalement assurés par une poignée de jeunes gens et de jeunes femmes de la Cimade, y compris Madeleine Barot et Mireille Philip.

Le rôle de Boegner est alors à peu près terminé : c'est sur le terrain qu'agissent désormais pasteurs, paroissiens accueillant des Juifs ou des réfractaires au STO, maquis ; résistance civile ou spirituelle et résistance en armes conjuguent leurs efforts dans les terroirs protestants. En octobre 1945, lors de l'assemblée générale du protestantisme réunie à Nîmes, Boegner lit un long et passionnant rapport sur les années écoulées, qui est aussi un plaidoyer *pro domo*. À distance, c'est l'ambivalence de son attitude qui retient l'attention : il s'est montré, au début, loyal au nouveau régime, il a tenté en vain de peser sur son cours, il a rappelé les limites que César ne peut enfreindre au détriment des droits de Dieu, il a fini par contourner les mesures antisémites. Il a été un préfet plutôt qu'un prophète, a-t-on pu dire. Chacun de nous peut préférer l'un ou l'autre de ces visages, l'une ou l'autre des éthiques évoquées plus haut... ■

Repères biographiques

Marc Boegner (1881-1970) est probablement le pasteur français le plus connu du XX^e siècle. Fils d'un préfet des Vosges, neveu et biographe de Tommy Fallot, il est pasteur à Aouste-sur-Sye (Drôme) à la suite de ce dernier, puis professeur à l'École de théologie de la Société des missions de Paris. En 1918 et pour 35 ans, il est pasteur de l'Église réformée de Passy-Annonciation. De 1929 à 1961 il préside la Fédération protestante de France, de 1938 à 1950 l'Église réformée de France, de 1938 à 1968 le comité de la Société des missions. De 1938 à 1954 il est aussi un dirigeant majeur du Conseil œcuménique des Églises. Il couronne sa carrière par son élection à l'Académie française en 1962. Il est à la fois le « chef » des protestants et une personnalité connue dans le monde politique aussi bien que dans l'opinion, avant comme après les années 1940.

P. C.